

MOT DU PRÉSIDENT



Nous mettons beaucoup d'effort collectivement depuis des années pour diminuer l'enfouissement et ses impacts environnementaux. Je parle autant des efforts de sensibilisation que de la mise en service de la collecte sélective, l'implantation de dépôts de résidus domestiques dangereux (RDD), ainsi que de nombreux écocentres, et ce, sans oublier l'une des initiatives de l'heure : la collecte des matières organiques qui prend place graduellement sur le territoire de nos membres et qui provient d'une obligation qui s'inscrit dans la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles. Cette action aura des impacts positifs sur la diminution des odeurs, car elles sont principalement dues à la décomposition de ces matières enfouies.

Au cours des dernières années nous parlions de la révision du PGMR conjoint, on vous dit mission accomplie. Nous sommes déjà à la mise en œuvre des différentes actions.

Une autre bonne nouvelle, je vous annonce que suite à des ententes avec nos partenaires Gaz Métro et WSP, la RIDR entre dans le marché du carbone, et ce, après avoir satisfait à tous les nombreux critères et les nombreuses exigences du programme que je cite : le Western Climate Initiative (WCI), dans le cadre du système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre établit par le gouvernement du Québec et lié avec celui de la Californie (le marché du carbone).

Vous trouverez sur notre site internet toutes les informations nécessaires sur le cheminement de votre régie. Vous verrez aussi les différentes capsules d'information rédigée par notre directeur général tous les mois. Ça vaut la peine de prendre quelques minutes de notre temps pour être à jour dans les informations sur les bonnes habitudes pour éviter l'enfouissement.

Gilbert Brassard,
Président